

Bulletin résidents-familles

Dans ce numéro :

Mot du président	1
L'hygiène des mains, un geste simple	1
Le Comité des résidents	1
Clinique d'impôt pour résident	2
Les petits lapins vont revenir à l'été	2
Boîte de collecte de DVD et de CD	2
Comité de gestion des risques	2



Mot du président



L'hygiène des mains, un geste simple pour la protection de tous



Le Comité des résidents du CHSLD St-Georges vous informe

Nous désirons vous informer du départ de madame Manon Dufresne, directrice générale du Groupe Roy Santé. Madame Dufresne, qui assumait ce poste depuis le 5 juin 2017, a quitté l'organisation le 24 janvier 2020. Nous tenons à la remercier pour son engagement et son dévouement pour le Groupe Roy Santé. Depuis son arrivée, madame Dufresne a contribué au développement de l'organisation et à la mise en place de nouvelles approches de gestion. Elle a démontré une volonté et un engagement constant pour l'amélioration des soins et des services offerts aux résidents ainsi que pour le maintien d'un environnement de travail positif. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs. Nous profitons de l'occasion pour vous informer que dès le 3 février 2020, le poste de directrice générale sera assumé par intérim par madame Diane Gauthier qui a été directrice générale au Groupe Roy Santé du 4 mai 2008 au 30 juin 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'organisation.

Stéphane Roy, président

Il est important de se laver les mains quand :

- Elles sont souillées ou sales;
- Après avoir toussé ou éternué;
- Après s'être mouché ou avoir mouché une autre personne;
- Avant de manipuler de la nourriture ou de porter ses mains près de sa bouche;
- Après être allé aux toilettes.

Deux (2) moyens efficaces pour assurer l'hygiène des mains :

- **Utiliser l'eau et le savon** : Il faut bien faire mousser le savon en se frottant les mains ensemble durant 30 à 60 secondes, puis les rincer.
- **Utiliser le gel alcoolisé contenant 70 % (v/v) d'alcool** (ex. : Stérigel) :

Une friction des mains de 20 à 30 secondes est nécessaire, jusqu'à ce que les mains soient sèches.

Porter une attention particulière aux zones fréquemment oubliées lors de l'hygiène des mains : le pouce, entre les doigts, sous les ongles, le côté externe de la main ainsi que la paume de la main et le poignet. Vos mains propres font la différence!

Judith Lafortune

*Conseillère clinique en prévention des
infections et gestion des risques*

Le Comité de résidents est formé de résidents, de membres de famille et de bénévoles qui s'investissent pour défendre les droits des résidents et travailler à améliorer la qualité des soins et des services. Voici quelques dossiers sur lesquels les membres du comité travaillent depuis les derniers mois : Le chauffage et la climatisation présentent des problèmes récurrents. Le contrôle est dans l'édifice voisin et les décisions relèvent du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dont le CHSLD St-Georges est locataire. Le comité a alerté la direction et reste vigilant malgré cette lourdeur administrative. La distribution de nouveaux napperons et de cartons « **Merci de frapper avant d'entrer** » ainsi que des calendriers 2020 a été faite. Autre projet : les CD et DVD recueillis durant la période des Fêtes sont maintenant dans les armoires à jeux sur les unités pour agrémenter les heures de repas et les milieux de vie. Merci de vos dons pour les résidents. Si vous avez des commentaires, questions ou suggestions, vous pouvez communiquer avec nous au 514-849-1357 poste 2109 ou par courriel au comiteresidentsstgeorges@outlook.com

*Réjean Magny, conseiller
Comité de résidents*

Bulletin résidents-familles

Clinique d'impôts pour résident seulement



La date limite pour produire les déclarations est le 30 avril 2020, les résidents doivent faire parvenir leurs documents avant cette date à Mme Suzanne Larin pour le Centre Le Royer et à Mme Louise Lafrance pour le CHSLD St-Georges.

Documents à remettre:

- Formulaire T4A(OAS) et/T4A et/ou T4A(P);
- État des prestations (T5007);
- Documents relatifs aux frais médicaux.

Ces informations doivent accompagner vos documents:

- ▶ Nom de famille et prénom
- ▶ Date de naissance
- ▶ État civil;
- ▶ Lettre de l'établissement concernant l'hébergement du résident en CHSLD.

Pour obtenir un service gratuit, le résident ne doit pas disposer d'un revenu supérieur à 20 000\$. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

Suzanne Larin

Adjointe administrative Centre Le Royer
514-493-9397, poste 3103

Louise Lafrance

Agente administrative admission et compte
à recevoir CHSLD St-Georges

Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services au Groupe Roy Santé est M. Denis Chaput.

Pour le rejoindre:

CHSLD St-Georges:

514 849-1357, poste 2555

Centre Le Royer:

514 493-9397, poste 3120



Les petits lapins vont revenir à l'été 2020 !

La fermette de lapins dans le jardin du CHSLD St-Georges cet été a été un franc succès! Beaucoup de résidents sont sortis dans le jardin pour aller voir les trois petits lapins. Les étudiants d'été y ont amené plusieurs résidents. D'autres y sont allés avec leurs proches et les petits-enfants en étaient enchantés aussi - c'était une belle activité à faire avec leurs grands-parents. Le service de loisirs en collaboration avec la Fondation du Groupe Roy Santé reprendra l'activité l'été prochain, et ce aux deux centres, St-Georges et Le Royer.

Le service des loisirs

Boîte de collecte de DVD et de CD pour la bibliothèque des résidents

Le Comité des résidents du CHSLD St-Georges et la Fondation du Groupe Roy Santé coordonnent leurs efforts en mettant sur pied une petite **bibliothèque de DVD et de CD sur chaque unité**. Le matériel dont nous disposons déjà sera déposé dans les armoires à jeux des unités, mais nous comptons sur votre générosité afin de recueillir tous les vôtres qui ne vous servent plus. Une boîte de collecte sera déposée à l'entrée des CHSLD. Nous invitons les membres de familles et les employés à les utiliser afin de dynamiser l'ambiance sur les unités et passer de beaux moments avec leurs proches.

Le service des loisirs

Comité de gestion des risques

Le Comité de gestion des risques du Groupe Roy Santé regroupe des gestionnaires, des employés, la conseillère en prévention des infections et en gestion des risques ainsi que les présidents des comités des résidents des deux établissements. Sous la présidence de la directrice des soins infirmiers, les rencontres ont lieu cinq fois par année pour :

- Identifier et analyser les risques d'incident ou d'accident afin d'assurer la sécurité des résidents ;
- S'assurer de la divulgation des incidents ou des accidents et du soutien aux résidents ou à leurs proches ;
- Assurer la mise en place d'un système de surveillance et de suivi des événements indésirables ;
- Faire des recommandations trimestrielles ;
- Faire le suivi de la prévention des infections.

Lors de la dernière rencontre, les membres du comité ont révisé les différents événements ainsi que les statistiques découlant de la gestion des risques pour le dernier trimestre, de même que les différentes recommandations découlant de l'analyse des événements. Ils ont aussi examiné le plan d'amélioration de la sécurité des résidents pour l'année 2019-2020.

Nathalie Morin

Directrice des soins infirmiers

PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES

CommentParlerDuSuicide.com

« Peu importe l'uniforme,
on peut tous avoir besoin d'aide. »

